

## COORDONATEUR PARC LOCATIF SOCIAL

### Cadre d'emploi des attachés

#### **PLACE DANS L'ORGANISATION**

Direction Générale des Services Techniques

Direction Habitat et Renouvellement Urbain

Service Habitat

Fonction d'encadrement OUI

#### **RAISONS D'ETRE DU POSTE**

La CALL est un territoire singulier, à plusieurs titres :

- Le taux de logements locatifs sociaux est le plus élevé, avec 47,7% des contre 17.1% au niveau national, et 23% au niveau régional,
- 15 communes du territoire présentent un taux de LLS au-delà de 40%, ce taux frisant quelquefois les 70%,
- Le LLS parc est composé à 70,7% de logements individuels, contre 15% au niveau national,
- Plus de 60% du parc est construit avant 1974, ce taux passant à 80% pour les logements individuels miniers (46% avant 1949) les logements énergivores représentant une part importante du parc (plus de 50% du parc en EF et G),
- 41,6% de ce parc locatif social se situe en Quartier Politique de la Ville,
- Le taux de vacance technique avoisine les 7%, notamment lié à des opérations importantes en rénovation dans le cadre de programmes de renouvellement urbain (NPNRU-ERBM),
- Les couts de rénovation / requalification sont très élevés, notamment pour les logements du parc minier ancien qui fait l'objet de prescriptions architecturales au regard de son classement UNESCO, avec une moyenne à 117k€/logt, certaines rénovations avoisinant les 200k€,

Au regard de ces spécificités, afin de décliner la stratégie habitat inscrite au PLH3 récemment adopté, et de renforcer le rôle de pilotage en tant que délégataire, pour passer d'une approche « instruction » au portage plein et entier de la thématique, il convient de structurer le pôle LLS. Le coordonnateur LLS est donc placé en tête du pôle LLS dont il assumera l'encadrement, et aura pour rôle de décliner la stratégie souhaitée en matière d'évolution du parc LLS sur le territoire de la CALL.

## **MISSIONS**

Relevant de la Direction Générale des Services Techniques, au sein de la direction Habitat et renouvellement urbain, intégré au service habitat, sous l'autorité de la cheffe de service habitat, le poste a pour objet le pilotage et la coordination de l'ensemble des sujets et projets se rapportant au logement locatif social, en déclinaison de la stratégie d'intervention précitée.

Le coordonnateur LLS devra travailler en articulation étroite avec le chargé de mission PLH et observatoire de l'habitat, en encadrera 3 personnes : le chargé de mission CIA et les deux personnes en charge de l'instruction LLS.

Il travaillera en transversalité avec le chef de service renouvellement urbain, sous l'égide de la directrice habitat et renouvellement urbain, pour tout ce qui concerne les programmes NPNRU et ERBM en cours, et les stratégies à déployer en matière d'intervention sur le parc existant (rénovation, démolition...) et les potentiels programmes de reconstitution de l'offre. Les missions sont notamment détaillées comme suit :

- Suivre et coordonner à l'échelle de l'agglomération la stratégie relative au parc LLS
- Suivre les stratégies patrimoniales des bailleurs (développement, vente, réhabilitation, gestion technique, locative et sociale), au travers notamment de leurs Conventions d'Utilité sociale, et accompagner la définition et la mise en œuvre des actions à mener par les bailleurs sociaux,
- Veiller à l'interface entre les bailleurs sociaux et les communes, autour des opérations neuves, et de réhabilitation du parc existant, depuis leur programmation jusqu'à leur livraison, en articulation avec le service renouvellement urbain,
- Suivre le processus des garanties d'emprunts apportées aux bailleurs par l'agglomération, et encadrer la réflexion concernant la définition des droits de réservation en découlant, et les conventions ad-hoc,
- Pilotage de la DAP et encadrement de l'équipe en charge de l'instruction (2 ETP).

## **PRE-REQUIS**

- Connaissances du domaine de l'habitat / logement,
- Expertise avérée en matière de logement locatif social : réglementation, procédures, financement, modes de production et d'intervention, acteurs,...
- Connaissances du fonctionnement des collectivités,
- Expérience en pilotage et animation de collectifs d'acteurs,
- Sens du service public et implication,
- Maîtrise de l'outil informatique notamment pack office,

## **QUALITES REQUISES**

- Rigueur
- Qualités rédactionnelles
- Disponibilité et capacité d'adaptation, esprit d'équipe
- Bonne maîtrise de la communication orale
- Réactivité
- Autonomie
- Respect des obligations de discrétion et de confidentialité
- Capacité à avoir une réelle polyvalence et à travailler en transversalité
- Qualités relationnelles, sens de la communication et de l'écoute
- Capacité à anticiper

## **CONDITIONS DE TRAVAIL**

- **Lieu de travail : LENS**

-

- **Horaires** : Selon la délibération du 23 septembre 2021 instaurant la nouvelle organisation du temps de travail du personnel au 01/01/2022 et le protocole du temps de travail applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2022 s y référant.

## **POUR POSTULER**

Le poste est ouvert aux fonctionnaires disposant du grade requis dans le profil de poste. En cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire, le poste sera ouvert aux agents contractuels disposant des diplômes et ou expérience requis. Pour les fonctionnaires, merci d'indiquer impérativement votre grade et votre échelon. En cas de recrutement contractuel, le contrat proposé est de 3 ans. Pour tout contact vous pouvez joindre la direction des ressources humaines au 03.21.79.07.75 ou par mail à l'adresse DRHRecrutements@agglo-lenslievin.fr. Les candidatures sont à adresser exclusivement par voie électronique à l'adresse indiquée ci-dessus avant le 24 juin 2024